

**Déclaration des opérations dans le cadre de l'application des dispositions du Règlement Général de la Bourse relatives à l'OPA sur les actions de la Société Tunisienne d'Automobiles – STA-**

En application des dispositions du Règlement Général de la Bourse et notamment son article 146 et la décision du Conseil du Marché Financier n°17 du 19 mai 2025, qui a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la société « KILANI Holding », visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles – STA-.

- **La société KILANI Holding**, déclare ce qui suit :

<b>Date de réalisation de l'opération</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Nombre des valeurs mobilières</b>	<b>Prix ou cours moyen pondéré</b>	<b>Montant de l'opération(TND)</b>
20/06/2025	Acquisition	3 745	24,400	91 378,000

**Fait à Tunis le 23/06/2025**

**P / Le déclarant**